

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 9 octobre à 19h00, le conseil municipal de la commune de Château l'Evêque dûment convoqué par voie dématérialisée s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Château l'Evêque sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 5 OCTOBRE 2020

PRESENTS : Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO, Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Franck MERY, Mme Coralie JUGE, Mme Nicole GALLOIS, Mrs Serge OULHEN, Serge NAWROT, Mme Henriette ROCHE, Mr Frédéric DELRIEUX, Mme Sophie DAL'PAN, Mrs Sébastien DUREY, Pierre CABOS, Mme Joëlle CYPRIK-DUVERNEUIL

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mr Jean-Paul DUTARD (Procuration à Mr Alain MARTY), Mr Jean-Marie PANAZOL (Procuration à Mr Sébastien DUREY) Mme Annie BEYDON (Procuration à Mme Coralie juge), Mme Frédérique CONSTANCEAU (Procuration à Mme Sophie DAL'PAN)

ABSENTS : Mr Michel TOMAS

Mme Nicole GALLOIS a été élue secrétaire de séance.

ADOPTION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

1-PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LE BOURG PAR LE CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT (CAUE)

Dans le cadre d'une étude sur le bourg, Mme Valérie Dupis, directrice adjointe du CAUE, présente au Conseil municipal les diagnostics du bourg réalisés sur les communes de Villars et Tocane.

Le coût de l'étude pour la commune s'élève à 4500 €.

Il est décidé de ne pas délibérer lors de cette réunion mais un projet de convention établi par le CAUE sera étudié lors d'un prochain conseil municipal.

2-POLE SANTE ET COMMERCIAL : MISE EN PLACE DES BAUX

La réception des travaux du pôle santé et commercial aura lieu prochainement. Il est proposé de mettre en place un bail commercial qui débutera le 1^{er} novembre 2020 pour le salon de coiffure soit un loyer mensuel de 931 € HT.

ADOPTION A L'UNANIMITE- 18 voix pour

3-GROUPEMENT DE COMMANDE : PRESTATIONS ET FOURNITURES DANS LE DOMAINE DES NTIC

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer au groupement d'achat du Grand Périgueux pour les prestations et fournitures dans le domaine des nouvelles technologies informatique et communication et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande avec ce dernier.

ADOPTION A L'UNANIMITE- 18 voix pour

4-SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DES ALPES MARITIMES

Le Conseil municipal de la commune est sollicité par l'UDM de la Dordogne pour témoigner de son soutien aux homologues des Alpes Maritimes suite à la tempête Alex sous la forme d'une subvention à l'association des maires de ce département.
Proposition : 500 €

ADOPTION A L'UNANIMITE- 18 voix pour

5-PRET D'UN JARDIN POTAGER

Un particulier a sollicité le prêt d'une parcelle communale pour y cultiver un jardin potager. Un contrat fixant les conditions du prêt sera établi.

ADOPTION A L'UNANIMITE- 18 voix pour

6-REMBOURSEMENT D'UN ELU

Un élu a effectué des achats pour la commune soit la somme de 29 €. Il est nécessaire de le rembourser. L'élu concerné ne prend pas part au vote.

ADOPTION A L'UNANIMITE- 18 voix pour